L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR GULBETT, MAGNE & CO.

No. 81, rue Chartres.

CANDIDATS WHIGS

CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS

WILLIAM H. HARRISON

DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS-UNIS

JOHN TYLER

DE LA VIRGINIE.

NOUVELLE-ORLEANS:

SAMEDI MATIN, 22 FEVRIER 1840.

22 FEVRIER.

[illegible] il y a cent huit ans, George Washington, le père de la patrie. George Washington, le héros et le sage.

A peine sorti d'une jeunesse [illegible] par des travaux obscurs et des campagnes où il avait déployé de merveilleuses qualités [illegible] il se trouve engagé dans la grande question qui s'agitait entre l'Angleterre et ses colonies, [illegible] Quels prodiges de courage et d'activité ne lui fallut-il pas pour triompher tout à la fois, d'un ennemi puissant et d'obstacles intérieurs. Profitant des fautes de ses adversaires, [illegible] Washington se montra le rival des plus grands capitaines que nous vante l'histoire, et durant cette longue lutte [illegible] patrie, il n'eut pas [illegible] toujours l'épée à la main, ne se laissa ébranler par aucun péril, abattre par aucun revers et ne désespéra jamais de la liberté pour laquelle il aurait mort, s'il n'avait pu la conquérir.

Lorsque la lutte fut finie et que la patrie put respirer un peu, il rentra dans la vie privée avec une simplicité antique, [illegible] sans vouloir un prix pour les immenses services qu'il avait déjà rendus. Il ne tarda pas à sortir de sa retraite pour se rendre aux vœux de ses concitoyens et affermir par sa sagesse la glorieuse conquête qu'il avait payée de son sang: il fut pendant huit ans président de l'Union et montra dans ce poste élevé plus de fermeté peut-être qu'il n'en avait déployé sur le champ de bataille. Après avoir mis la dernière main à l'œuvre dont il avait jeté les fondemens, il prit encore un peu de repos et s'en vint enfin mourir en servant encore cette patrie à laquelle il s'était dévoué sans réserve, consommant ainsi par une belle fin la plus noble des existences.

Parmi tous ces hommes admirables qui élèvent la nationalité américaine, parmi ces génies privilégiés qui subirent sans [illegible] de haut [illegible], parmi ces patriotes incorruptibles d'une si parfaite moralité que la licence [illegible] des partis n'ose jamais élever contre eux une accusation, d'une si complète modestie que le contact des cours étrangères ne put rien changer à la pureté de leurs mœurs et à la simplicité de leurs manières, Washington fut le plus énergique et le plus dévoué, le plus modeste et le plus désintéressé. Dans ce choix glorieux de héros et de sages auxquels nous devons la liberté, il brille au premier rang; car il fut à la fois le plus grand et le plus pur. Il est donc fêté par tous, tous les cœurs et toutes les vertus!

MISSISSIPI.

Les séances de la législature du Mississipi offrent, en ce moment un assez vif intérêt. Le 15 courant, le sénat a entendu le rapport de M. Albury, président du comité chargé d'examiner la situation de l'Union Bank, qui, on le sait, a été créée par une législature "démocrate". Suivant le rapporteur, le président de cette banque, au mois de mai prochain, [illegible] et son actif aux presque nul, [illegible] Les directeurs [illegible] Deux millions environ [illegible] vaise administration. Le rapport blâme [illegible] conduite des directeurs, et il a fait mettre l'agent de rapporter l'émission de trois millions de bons de l'Etat faite [illegible] de cette banque. Cette mesure amènerait sans nul doute la liquidation générale de cette institution. Le crédit de cet Etat est [illegible] Etat ne s'est trouvé dans une aussi triste situation financière. Il ne peut même pas payer ses législateurs ni les fonctionnaires du gouvernement.

Quelques uns des loco-focos modérés qui sont devenus l'objet des attaques et des injures du Vicksburg Sentinel [illegible] bien [illegible] le Dr. Hagan, éditeur de ce journal, devant le sénat; mais cette demande a été rejetée après une assez vive discussion.

BONNE NOUVELLE.

Nous voyons par le Richmond Compiler, que la Législature de la Virginie a nommé pour gouverneur M. Thomas W. Gilmer, dont les opinions whigs sont bien connues et qui est actuellement orateur de la Chambre des Délégués.

C'est une victoire pour le parti du progrès et une nouvelle preuve de l'ascendant qui gagnent chaque jour les saines doctrines républicaines. Le dernier gouverneur de la Virginie, nommé par les loco-focos, et loco-foco lui-même à cette époque, est depuis devenu conservatif. Mais ce n'est pas assez et le parti whig a cette fois nommé un gouverneur franchement whig.

Courage donc, il les temps sont [illegible] le jour de la régénération approche!

TEXAS.

Nous recevons les journaux du Texas jusqu'au 1er courant. La situation financière du pays ne fait que s'aliéner. Les billets de l'Etat perdent 80 pour cent. Le montant des billets en circulation est d'environ 2,000,000. Le gouvernement veut, dit-on, retirer ce papier si déprécié, par des bons qui porteront intérêt; il ne sera plus alors reçu que pour le prix des terres et les taxes.

On assure que le général Filisola à la tête de 1500 hommes est parti de Mexico le 25 décembre et se dirige contre les Fédéralistes du nord. Il a l'intention d'envahir le Texas aussitôt qu'il aura reçu environ 8000 hommes de renforts qui doivent lui arriver sous peu.

Le Galvestonian contient le texte du traité conclu entre la France et le Texas.

MEXIQUE.

Nous recevons de notre correspondant de Matamoros la lettre suivante qui n'est pas sans intérêt, quoique portant une date un peu vieillie. Elle fait pressentir, en effet, la défaite des fédéralistes et donne un très haut degré de probabilité aux nouvelles que nous avons données ces jours derniers, d'après les journaux de Mexico du 18 janvier, annonçant la fuite honteuse de Canales après avoir abandonné ses troupes à la merci des troupes centralistes.

Ces nouvelles sont encore confirmées par les journaux du Texas arrivés hier.

MATAMOROS, 28 déc. 1839.

Mon cher Monsieur.

L'armée Fédérale dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre, fière de son succès de Mier, marcha quelques jours après sur Matamoros, et le 3 ou le 4 du courant, la division Canales, était campée à une lieue trois quarts de notre ville. Matamoros se vit un moment [illegible] des communications avec l'intérieur par des détachemens que l'armée Libertadora avait envoyés sur toutes les routes. On nous menace d'un siége épouvantable. Des mesures de défense aussi promptes que redoutables furent prises; nos forces quoique bien inférieures en nombre, puisqu'elles n'excédaient pas 1800 hommes et deux pièces de [illegible] défense qui furent formées hors des murs, ont suffi pour mettre le [illegible] de tenter un siége, [illegible] meux siége, ce terrible assaut dont nous avait menacé Canales quelques jours auparavant, se convertit en une misérable fusillade [illegible] fusillade une cinquantaine de coups de fusils échangés, et dont les balles ne laissaient aucune trace. Nous sommes tranquilles aujourd'hui; les fédéraux ont levé leur camp depuis nombre de jours et sont partis dans l'ouest [illegible].

On nous a annoncé ces jours passés l'arrivée à Monterey, du général Arista et le débarquement du colonel Ampudia à Soto la Marina; le premier aurait avec lui 1800 hommes et le second 1600, je ne sais trop jusqu'à quel point on peut ajouter foi à ces nouvelles. Pour ma part je les crois controuvées; le général Arista a pu arriver à Monterey le 12, comme on peut bien le dire, rien n'empêche non plus qu'Ampudia soit à Soto la Marina; mais ni l'un ni l'autre n'ont avec eux les forces que l'on veut bien leur donner.

Agréez, etc. etc. X.

BILLETS DE BANQUE FAUX.

Il circule, dit-on, des billets de la Banque du Mississipi dite Commercial Bank of Entreprise, qui ont été altérés de manière à passer pour billets de la Banque Commerciale de la Nouvelle-Orléans [Commercial Bank of New-Orleans.]

L'altération consiste en ce qu'on a fait disparaître le mot Entreprise et qu'on l'a remplacé par le mot New Orleans. Comme il n'y a pas de grande ressemblance entre les billets de ces deux Banques, il suffit d'y faire attention pour s'éviter [illegible] faux.

NOUVELLES DES BERMUDES.

La goëlette anglaise Admiral Colpoys, arrivée le 14 du courant à Charleston, y a apporté des journaux jusqu'au 5.

Le temps ayant été très-sec à Bermudes, pendant tout le mois de janvier, les récoltes de [illegible] seront [illegible] et de bonne qualité.

Le brick portugais Ugueso allant de la côte d'Afrique à Cabo [illegible] avec 260 esclaves, a été capturé près de l'île des Pins par la goëlette de guerre anglaise Skipjack, commandant Wright. Ces esclaves, à ce qu'il paraît, ont été [illegible] aux Bermudes et ils seront donnés comme apprentis aux personnes qui les demandent.

NAUFRAGE.

Le brick danois Aurora, capitaine [illegible], allant de la Havane à Amsterdam, avec une cargaison de sucre, miel et cigares, a touché sur les rochers nord-ouest des Bermudes, le 31 janvier, [illegible] un grand [illegible] et a coulé presque immédiatement après. On a fait tout ce qu'il était possible de faire pour sauver la cargaison.

PLUMES GILLOTT.—Nous avons reçu [illegible]

OFFICIEL.

NOMINATIONS PAR LE GOUVERNEUR.

Sur l'approbation du Sénat.

Lucien Hermann, [illegible] pour la paroisse d'Orléans.

C. Bienvenu, E. A. [illegible], administrateurs de l'hôpital de Charité.

Samuel [illegible], notaire public [illegible] Pointe Coupée.

F. N. Ogden, [illegible] de la paroisse de Pointe Coupée.

James De Baun, [illegible] directeur de la Banque de l'Union de la Louisiane.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Seconde Session,—Quatorzième Législature.

JOURNAL DU SENAT.

Lundi, 17 Février 1840.

Le Sénat s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Membres présents: MM. Felix [illegible], président, [illegible], Brown, Crow, Dupuis, [illegible], Dortheny, Downs, Hen, Hiriart, Penn, Scott de Baton Rouge et Winn.

M. Hoa a obtenu la permission de présenter, avis au préalable, un acte pour abroger la section de l'acte établissant la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans.

Le dit bill a subi sa 1e. lecture.

MESSAGE DU GOUVERNEUR.

M. Forstall secrétaire intime du Gouverneur a délivré un message écrit de Son Excellence.

M. Winn a présenté un mémorial d'un nombre de citoyens de la Paroisse des Avoyelles, relativement au [illegible] de la maison de Cour de la Paroisse.

Le dit mémorial a été référé à un comité spécial de trois membres, et le Président a nommé ledit comité MM. Winn, Downs et Bossier.

M. Dupré a présenté une résolution relative à la batture, qui s'est formée dans la Grande Rivière, à sa jonction avec le Bayou Plaquemine, et pour d'autres objets.

La dite résolution a subi sa 1ère. lecture, et après dispensé des règles elle a été lue pour la 2e et 3e fois, a passé et a été portée à la Chambre.

Sur motion de M. Penn, le Sénat s'est occupé de la résolution relative à la construction d'un phare à l'embouchure du Bayou Bonfouca.

La dite résolution a subi sa 2e lecture et après dispense des règles, elle a subi sa 3me. lecture et a passé.

M. Penn a présenté une résolution accordant le millage aux membres de la Législature nommés dans les comités pour examiner la condition des divers colléges.

La dite résolution a été lue pour la 1e. fois.

Premières Lectures.

"Acte pour venir au secours de l'Académie des Demoiselles de Greensburg."

Le dit bill après dispense des règles a subi sa 2e et 3e lecture, a passé et a été porté à la Chambre.

"Acte pour venir au secours de feu Joseph E. Andrews, ci-devant shériff de la Paroisse de St. Landry."

"Acte pour créer une nouvelle Paroisse dans le Comté d'Orléans, sous le nom de Paroisse Duverger."

"Acte pour augmenter la compensation des Assesseurs dans la Paroisse des Rapides."

"Acte pour allouer certaine compensation au Juge du Second District, pour extra-services."

"Acte pour venir au secours de Samuel Smith."

"Acte pour venir au secours d'Alexandrine Dechêne."

"Acte pour émanciper Elizabeth Anne Brooks, épouse de J. H. D. Bower."

"Résolution relative à l'abrogation et modification des lois sur la naturalisation," et

"Résolution relative au système d'Education."

M. Hiriart a donné avis qu'il présenterait un bill intitulé: "acte pour abroger l'acte autorisant le juge du 4me. district judiciaire, à juger dans le 2d. et le juge du second de juger dans le 4me. respectivement.

M. Hiriart de la part du comité d'enrôlement, a rapporté comme dûment enrôlés les résolutions et bills suivants:

"Acte pour venir au secours d'Achille Décuges."

"Acte pour accorder à B. St.-Amant, président de la Compagnie du moulin à scie à vapeur, et à ses associés, le privilége de construire un pont sur la vieille Rivière."

"Acte pour amender l'acte intitulé 'Acte pour incorporer l'académie de Ouest Bâton-Rouge, et pour donner une somme d'argent à icelle et pour d'autres objets, approuvé le 13 de mars 1837.'"

"Acte pour fixer l'époque de la tenue de la Cour de paroisse, dans la paroisse des Avoyelles."

"Acte pour venir au secours de l'institut de Springfield."

"Acte pour amender les lois criminelles de la Louisiane."

"Acte pour amender l'acte relatif à l'amélioration du Bayou de Glaze et du Bayou Rouge et pour d'autres objets, approuvé le 13 de mars 1837."

"Résolution requérant le Bureau des Travaux Publics d'employer du montant annuellement affecté pour les améliorations internes, la somme de Deux mille piastres, pour enlever les obstacles qui gênent la navigation de la rivière Têche, entre la Nouvelle-Ibérie, et le bayou Fusilier."

Message de la Chambre:

M. Cuvillier, greffier de la Chambre, a soumis au concours du Sénat, un "Acte pour venir au secours de M. Foley."

Il a aussi soumis au concours du Sénat les bills suivants, lesquels ont subi leur 3me. lecture, ont passé, et ont été reportés à la Chambre.

"Acte pour venir au secours du collége de St. Charles."

"Acte en faveur des écoles publiques du Comté Milliken."

"Acte pour abroger un acte intitulé 'Acte pour faire une allocation en faveur de l'Académie de Pine Grove dans la paroisse de Caldwell.'"

"Acte pour amender un acte intitulé: 'acte pour créer la charge de collecteur des taxes d'Etat sur les propriétés foncières, les esclaves et les voitures dans et pour la paroisse d'Orléans.'"

Il a aussi informé le Sénat que la Chambre avait donné son concours à un acte, provenant du Sénat, intitulé,

"Acte pour autoriser une nouvelle répartition des jurés de police pour la paroisse de Caddo, et relatif à l'élection des administrateurs de la ville de Grande Ecore."

Que la Chambre a donné son concours au Sénat dans l'amendement à un acte pour incorporer la congrégation Catholique et Romaine de l'Eglise de St. Pierre dans la paroisse de St. Martin.

Il a soumis du concours du Sénat les bills suivants:

"Acte pour abroger un acte intitulé 'Acte pour mieux [illegible] des pesées de coton et de tabac pour la ville de la Nouvelle Orléans, approuvé le 24 de mars 1837.'"

"Acte pour venir au secours de Antoine Mauris et Mary Conway sa femme" et un

"Acte pour venir au secours de la compagnie d'Assurance de l'Aigle."

Il a aussi informé le Sénat que la Chambre avait donné son concours à la résolution relative à la Bourse St. Louis et que l'orateur avait nommé:

Messrs. Claiborne, Gaiennié, Wadsworth, Declouet et Morse du comité nommé par ladite résolution.

Première seconde et Troisième lecture.

Sur motion de M. Scott le Sénat s'est occupé d'un "acte pour venir au secours du collége de Baton Rouge."

Le dit bill a subi sa 1re lecture et après dispense des règles, il a subi sa seconde et sa troisième lectures et a passé.

Sur motion de M. Briscoe, le bill intitulé "acte en faveur de l'école publique du Comté Milliken.

Le dit bill a subi sa 1re lecture et après dispense des règles, il a subi sa 2de et sa 3me lecture et a passé.

Sur motion de M. Crow, le bill suivant: "acte accordant une somme d'argent aux administrateurs de l'académie de Vermillionville" a subi sa 1re lecture et après dispense des règles, il a subi sa 2de et sa 3me lecture et a passé.

Sur motion de M. Downs le Sénat s'est occupé de la 1re lecture du bill intitulé "acte pour faire une allocation [illegible] de l'académie de Pine Grove dans la paroisse de Caldwell."

Le dit bill après dispense des règles a subi sa 2de et sa 3me lecture, a passé et a été reporté à la Chambre.

Sur motion de M. Penn la dispense des règles a été accordée, et le bill intitulé "acte pour venir au secours de l'académie de demoiselles de Greensburg, a subi sa 2de et sa 3me lecture, a passé et a été reporté à la Chambre.

Sur motion de M. Winn,

Le Sénat s'est occupé de la seconde lecture d'un bill intitulé "Acte pour venir au secours de l'Académie de Caddo dans la paroisse de Caddo."

Ledit bill a été amendé, sur motion de M. Winn, en y insérant une section allouant la somme de $2000 à l'Académie de Pine Grove dans la paroisse de Caldwell, payable par termes annuels de $1000.

M. Downs a présenté une section additionnelle accordant une somme semblable à l'Académie des demoiselles [illegible] dans la paroisse de l'Union.

[illegible] section, a été adoptée et sur motion, ledit bill, après dispense des règles, a subi sa troisième lecture et a passé.

Sur motion de M. Penn, lecture a été faite du bill pour venir au secours de W. W. Morris.

La résolution autorisant le comité des Banques de punir comme pour mépris le refus de se conformer aux demandes dudit comité, et a été faite à l'ordre spécial du jour pour demain à midi.

Sur motion, le Sénat s'est occupé à huis-clos des affaires de l'Exécutif.

Les portes ont été ouvertes, et sur motion, le Sénat s'est ajourné à demain 11 heures du matin.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Mardi, 18 février 1840.

La chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

Sur motion, ordonné qu'un congé de quelques jours soit accordé à Messrs. Killiew et Patten.

Sur motion, ordonné que l'absence de Messieurs Thibodeaux et Bergeron soit excusée pour cause de maladie.

M. [illegible] fait la motion que la Chambre reconsidère le vote donné hier sur la motion pour référer à un comité de cinq membres les résolutions adoptées par la Législature de l'Etat de New Jersey.

Sur la question d'adoption de la dite motion l'appel nominal a été demandé et il a paru que MM. Brashear, Breaux, Bondousquié, Carr, Claiborne, Clark, Debellevue, Declouet, Dunbar, Farmer, Gaiennié, Guion, King, Laferté, Lavergne, Lewis, Lockett, Morse, Muse, Pichot, Poydras, Ratliff, Thomas, Wilson et Winchester avaient voté dans l'affirmative —26 oui.

Et que MM. Carter, Dupuy, Guillotte, Kenner, Mollère, Moreau, Ratliff et Trépagnier avaient voté dans la négative—8 non.

En conséquence la dite motion a été adoptée.

Sur motion ordonné que les dites résolutions soient renvoyées à un comité spécial composé de cinq membres.

L'Orateur a nommé MM. Lewis, Brashear, Dunbar, Morse et Kenner membres du dit comité.

M. Kenner a présenté la résolution suivante:

"Résolu que le comité auquel ont été référées les résolutions de la législature de l'Etat de New-Jersey, soit chargé de [illegible] pour envoyer une copie [illegible] de la législature du Nouveau Jersey [illegible] et envoyer au Congrès des Etats-Unis [illegible] février, soit rejeté.

M. Morse a présenté le [illegible] suivant:

Bien entendu que ledit [illegible] mité d'ici à quinze jours.

Sur la question d'adoption dudit [illegible] membre a demandé l'appel nominal et il a paru que MM. Carter, Davidson, Dupuy, Farmer, Guillotte, Kenner, Mollère, Morse, Moreau, Poydras, Ratliff, Trépagnier, Wilson et Winchester avaient voté dans l'affirmative—14 oui.

Et que MM. Brashear, Breaux, Bondousquié, Carr, Claiborne, Clark, Debellevue, Declouet, Dunbar, Gaiennié, Guion, Clark, King, Laferté, Lavergne, Lewis, Lockett, Muse, Pichot, [illegible] gers, Thomas et Winchester avaient voté dans la négative—23 non.

En conséquence ledit préambule a été rejeté.

M. Bondousquié a fait la motion de déposer indéfiniment sur le bureau ladite résolution.

Sur la question d'adoption de [illegible] nominal a été demandé, et il a paru que MM. Carr, Breaux, Bondousquié, Carr, Claiborne, Clark, Debellevue, Declouet, [illegible] Guion, King, Laferté, Lewis, Lockett, [illegible] Muse, Pichot, Poydras, Rogers, Thomas [illegible]

Et que MM. Carter, Davidson, Dupuy, Guillotte, Kenner, Mollère, Morse, Moreau, [illegible] Ratliff, Trépagnier, Wadsworth et [illegible] négative—16 non.

[illegible]

COMMERCIAL.

COTON.—Arrivé depuis [illegible] 519 Tennessee et Nord Alabama [illegible] Mobile [illegible] Floride 70, Texas [illegible] [illegible]

[illegible]

Nous avons reçu [illegible] nouvelles du Havre jusqu'au [illegible] de Liverpool [illegible]

[illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

[illegible]

ETAT DU COTON.

[illegible]

TABAC.—Le marché n'a éprouvé aucun changement depuis notre dernier rapport. Les ventes ne se sont élevées qu'à 350 boucauts dans les trois derniers jours: 40 boucauts à 3 1-4, 5 et 7c.; 10 de [illegible] 5 1-4, 6 1-2 et 7 1-4; 90 de 4 3-4 à 6 3-4; 73 de 9 de [illegible] 5 1-2 et de 8c. Arrivé depuis le 15 du courant, 425 boucauts. Expédié en tout 251 boucauts.

ETAT DU TABAC.

		Boucauts.
1839, Oct.	Stock en mains,	985
Reçu pendant les 3 derniers jours,	430	
Précédemment,	2319	2774
Expédié pendant les 3 derniers jours	251	4734
Précédemment,	1830	1081
Stock en mains,		[illegible]

SUCRE.—Louisiane.—L'approvisionnement sur la Levée est très fort, et il y a moins d'amélioration dans les demandes qu'on avait lieu de l'espérer, et les grands envois qui [illegible] viennent des lieux. Jusqu'à présent les transactions se bornent en grande partie aux consommateurs de la ville; cependant, il a été fait quelques achats de sucre qu'on expédie pour les Etats de l'intérieur. Les prix demeurent les mêmes, c'est-à-dire 3 à 4 1-4 cents, toujours quelques parties de sucre de choix obtiennent encore 5 cents. On a fait quelques ventes aux habitations à 3 à 4 1-4. Le sucre raffiné ne se vend qu'en petites quantités.

MELASSE.—Il y en a abondamment sur la Levée, mais elle se vend couramment à 20 et 21 cents le gallon. Nous ne sachons pas qu'il y ait eu des ventes importantes faites sur les habitations.

FARINE.—Dans notre dernier rapport, nous avons dit que la quantité sur place était beaucoup réduite, et nous avons coté la superfine de $4 75 à 4 87 1/2. Depuis lors, il n'en est arrivé que bien peu, c'est-à-dire, 2000 barils; néanmoins il n'y a eu aucun important changement dans les prix; la faible quantité offerte en vente et le taux élevé du fret, retiennent les acheteurs pour l'Europe et le Nord; il n'en soit que les demandes se bornent pour la consommation de la ville et du voisinage, et parfois pour des envois aux Antilles. Nous cotons actuellement $4 75 à $4 87 1/2 la superfine. L'approvisionnement en place est très faible.

PORC.—Il y a eu ces jours derniers plus de demandes pour le porc, que précédemment, néanmoins on demande pour le nouveau porc un prix plus élevé que le courant des acheteurs des petites parties ont été à même d'obtenir une légère hausse. Nous cotons le vieux mess $13, auquel prix on a vendu 200 barils; le nouveau mess $14; le M. O. $11 à 11 50; nouveau $11 à 11 50. Il a été vendu plusieurs parties de porc en masse, et nous avons appris qu'il s'en est vendu 100 barils aux prix suivans: en masse 4 3/4, piétinés à 4 1/2, et cuisses 6 cents. Quelques détenteurs ont refusé d'accepter 4 cents pour les morceaux [illegible] partie du porc arrivé au Nord.

GRAISSE.—Elle est plus recherchée. Comme on est tenu journellement, les détenteurs ont [illegible] mettre à une nouvelle [illegible] 8 3-4 à 9 3-4 cents la livre.

CAFE.—Les demandes ont un peu augmenté, ainsi les prix demeurent les mêmes, c'est-à-dire de 10 1/2 à 11 cents pour le Havane vert prime, et de 10 à 10 1/2 pour l'ordinaire et le moyen, Rio de 10 1/2 à 11 cents.

TOILES ET CORDES D'EMBALLAGE.—Les prix ont baissé par suite de nouveaux envois reçus et du peu de demandes. La toile du Kentucky vaut 26 à 27 cents, et les cordes 7 à 8 1-2.

JAMBONS.—On n'en demande pas en grande partie, et il ne s'en vend que pour la consommation. Celui aux cervelles vaut 9 à 9 1-4; sans enveloppe 8 à 9, plus [illegible] 6 à 7, épaules 4 à 5.

WHISKEY.—La baisse que nous avons prévue a eu lieu: Le rectifié de Cincinnati vaut 26 à 28 cents le gallon.

MAIS.—Le stock de maïs continue à beaucoup augmenter, et cet article ne se vend que lentement. On le paie 40 à 45 cents le boisseau, sur la levée.

CHANGE.—Toutes sortes de changes ont été en meilleure demande durant ces derniers jours, et une légère hausse a été réalisée sur les traites sur l'Angleterre et la France. Celles sur l'Angleterre sont en faveur de 10 à 10 1/2 pour cent de prime, et à ce prix il s'est fait des opérations considérables. Celles sur France obtiennent facilement 5 f. 20 c. Les traites sur New-York n'ont éprouvé aucun changement important.

FRETS.

Coton par livre pour	Liverpool	[illegible]	
	Havre,	[illegible]	
	New-York,	[illegible]	
	Boston,	[illegible]	
Tabac par boucaut, pour	Liverpool	[illegible]	
	Londres direct.	[illegible]	
	New-York	[illegible]	
	Boston,	[illegible]	
	Philadelphie,	[illegible]	
Sucre et mélasse de la côte, pt. bd.		[illegible]	
Farine,		[illegible]	
Plomb, par tonneau,		[illegible]	
Porc, le baril,		[illegible]	

MOBILE, le 20 Février.

[illegible]

NEW-YORK, 14 février.

[illegible]

DERNIERES DATES.

New-York	fév 14	Liverpool	déc 25
Boston	fév 8	Londres	déc 26
Philadelphie	fév 8	Havre	jan 10
Washington	fév 8	Paris	jan 10
Baltimore	fév 7	Bordeaux	jan 7
Charleston	fév 14	Madrid	jan 4
Vera-Cruz	fév 3	Cadix	déc 16
Tampico	fév 6	Havane	déc 14
Mexico	jan 28	Houston	fév 17

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Concordia, Eldridge, Havre, H A Moreno & co

Robt. Pulsford, (ang.) Pringle, Liverpool, G Green & Bro.

Francis Depau, Forbes, Liverpool, L H Gale

Astracan, Webster, do

America, Fox, Anvers, Kidder & Head

Wellington, Harward, Anvers, S & J P Whitney

St. Louis, Waters, Philadelphie, Moss & Harris

Mississippi, Whiteley, New York, Fusdick & co

Cassandra, (ang.) Rodgers, Glasgow, Holmes & Mills

Barque Alceste, (ang.) Fraser, Glasgow, R H Dixey

Everton, Couillard, Gibb,

Dianthe, Prugdon, Cortés et au marché, S & J P Whitney

Clarion, Fern, Havane, Gruning & co

Sarah, Foster, Boston, S & J P Whitney

Brick Gazelle, Moore, Gibraltar, [illegible]

Fred Tyler, Carpenter, Boston, [illegible]

Treaty, Dayton, Philadelphie, J D Beough

Goel. Forest, Ellis, Wilmington, J W Zacharie & co

[illegible]

ARRIVÉS.

Brick Glamor, Richardson, du Mont Désert.

[illegible]

Steamer Girard, Verden, de Wheeling.

Steamer Wm. French, Connell, de Louisville.

Steamer Washington, Hurd, de la Rivière Rouge.

Steamer Columbus, Rhodes, de Ouachita.

Steamer Creole, Dalton, des Natchitoches.

[illegible]

NECROLOGE.—Communiqué.

Mme. Vve J. Pierre Lenoux, décédée le 17 de ce mois, laisse dans le douleur une nombreuse famille; [illegible]

[illegible]

NAVALORAMA

DE MESSIEURS PERRINET & RAYEL,

Place St. Antoine, derrière la Cathédrale St Louis.

EXHIBITION TOUS LES JOURS,

De 10 heures à 5.

Prix d'entrée—Grandes personnes, 50 cents. Enfans et domestiques, 25c.

SALLE DE L'HOTEL ST. CHARLES.

MESSIEURS les souscripteurs des Bals de la Salle St. Louis sont informés que les 6 bals restants continueront à la Salle St. Charles.

Les Bals de Société auront lieu les mercredis, et les Bals de Société Masqués les samedis de chaque semaine jusqu'au Mardi Gras.

Le bal déguisé aura lieu dans la dite salle le mardi 25 février.

BALS.

SALLE D'ORLEANS.

LE soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il y aura

DES BALS PARES ET MASQUES

[illegible]

A. MITAUD.

GRAND BAL PARE ET MASQUE

[illegible]

PRIX D'ENTREE:

Cavaliers [illegible]

N. B. Un bureau est ouvert pour y déposer les manteaux, armes, &c.

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE DE JEFFERSON—Cour des Preuves.—Succession de James Burdon. [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

PAR BACH & CALHOUN.

Vente de Syndic.

IL sera vendu le lundi, 2 mars 1840, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 14 février 1840, sous la direction des syndics de Samuel Short:

93 Actions de la Banque des Citoyens, abandonnées par le dit Samuel Short à ses créanciers.

Conditions: Moitié comptant, et l'autre, moitié en billets endossés à satisfaction et à 60 jours de terme.

21 fev—25 et 2 m

GRANDE VENTE DE MEUBLES.

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu jeudi, 27 courant, à 10 heures, au magasin de meubles de B L Allon, rue Bienville no. 59.

Un assortiment magnifique de meubles qui seront vendus sans réserve au plus haut enchérisseur, le propriétaire désirant quitter les affaires. [illegible]

21 fev—6

PAR J. A. BEARD.

Chargement de Vins, &c. [illegible] de Port-Mahon et Malaga.

IL sera vendu à l'encan, mardi 25 du courant, à 4 heures de l'après midi, le chargement de la goëlette espagnole Minerve, actuellement mouillée au Pic yune Tier, en face de la Place d'Armes, consistant en

51 demi pipes vin rouge de Mahon,

[illegible]

1150 Chemises de flanelle;

[illegible]

Conditions: Pour toute somme [illegible]

21 fev—4

PAR JOSEPH LE CARPENTIER.

IL sera vendu, mardi 25 février 1840, à quatre heures et demie de l'après midi, sur la Levée, [illegible]

[illegible]

21 fev—4

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

[illegible]

PAR R. B. SYKES.

VENTE par Ordre de Syndic—Il sera vendu [illegible]

PAR J. A. BEARD.

Vente par ordre de Syndic.

IL sera vendu lundi, 24 du courant, à 10 heures du matin, au magasin no. 123, Vieille Levée, par ordre des syndics provisoires de B. C. Pierrotte, pour le bénéfice de ses créanciers,

Le fond entier du magasin du dit insolvable, [illegible]

PAR DUTILLET & GUINAULT.

Vente de beaux meubles de New York.

IL sera vendu mardi, 25 février 1840, à 10 heures précises du matin, rue Royale, no. 49, entre Bienville et Douane.

Un superbe assortiment de meubles de New York, consistant en armoires, lits, chaises, tables de différentes sortes, grandes glaces, bureaux, sofas, bibliothèques, consoles, &c.

Conditions, comptant. 21 fev—4

PAR R. B. SYKES.

[illegible]

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné a en débarquement du brick Alwina, de Rotterdam, d'envoi de MM. Simon Rynbende et Son, Schiedam, 220 paniers genièvre de Hollande de la marque bien connue de la maison [illegible] qu'il offre à vendre sur la Levée par [illegible]

HUGO C. GILDEMEESTER

FER DE SUEDE.

LE soussigné a constamment en magasin [illegible]

HUGO C. GILDEMEESTER

ACIER DE HARMOLEVER.

[illegible]